



Assemblée générale

Distr. générale
4 octobre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 138 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2022

Projet de budget-programme pour 2022

Partie II **Affaires politiques**

Chapitre 3 **Affaires politiques**

Missions politiques spéciales

Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes

Quatrième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2022

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales dans lequel figurent les ressources demandées pour 2022 au titre du groupe thématique II (équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes) ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.3](#)). À cette occasion, on lui a communiqué un complément d'information et des éclaircissements, puis il a reçu des réponses écrites datées du 9 août 2021.

2. Dans le premier additif au chapitre 3 (Affaires politiques) de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2022 ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#)), le Secrétaire général donne un aperçu général des ressources demandées pour 2022 au titre de 38 missions politiques spéciales et des questions concernant ces missions en général. Des renseignements détaillés sur chaque mission politique spéciale sont donnés dans cinq autres additifs¹, qui sont consacrés aux besoins propres aux groupes thématiques I

¹ [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.2](#), [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.3](#), [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#), [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.5](#) et [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.6](#).



à III et aux deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

3. Les ressources demandées au titre du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar (groupe thématique I), dont le mandat a été arrêté par l'Assemblée générale, sont incluses dans le rapport du Secrétaire général, afin que celui-ci donne une vue d'ensemble des ressources nécessaires pour l'ensemble des missions politiques spéciales ; le mandat du Bureau sera également porté à l'attention de l'Assemblée, en application de l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée.

4. En ce qui concerne la MANUA, le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2596 (2021), a décidé de proroger le mandat de la Mission de six mois jusqu'au 17 mars 2022. Au moment de la rédaction du présent rapport, le Comité consultatif attendait des informations du Secrétaire général sur les éventuelles incidences de cette résolution sur le projet de budget de la MANUA pour 2022. Les observations et recommandations du Comité seront présentées dans son rapport correspondant (A/76/7/Add.5).

5. Le Comité consultatif examine les questions concernant les missions politiques spéciales en général dans son rapport principal (A/76/7/Add.1), tandis que ses observations et recommandations portant plus particulièrement sur les prévisions budgétaires des groupes thématiques I à III, de la MANUA et de la MANUI font l'objet de rapports distincts².

II. Exécution du budget en 2020 et 2021 et ressources nécessaires pour 2022

6. Le Secrétaire général récapitule les ressources demandées pour 2022 au titre des 15 missions politiques spéciales relevant du groupe thématique II et les met en regard des crédits approuvés pour 2021 et des dépenses engagées en 2020 (voir A/76/6 (Sect. 3)/Add.3, tableau 1).

Tableau 1

Récapitulatif des ressources nécessaires au titre du groupe thématique II

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020		2021		2022		Variation Budget pour 2022 par rapport aux crédits ouverts pour 2021
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses (1 ^{er} janvier – 30 juin)	Dépenses non Total renouvelables	ouverts pour 2021	
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)=(5)-(3)
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1 430,6	1 298,2	1 450,8	679,9	1 423,5	–	(27,3)
Groupe d'experts sur le Soudan	1 088,9	1 067,4	1 067,9	789,1	1 076,3	–	8,4
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	2 912,0	2 811,5	3 124,8	2 275,0	3 113,7	–	(11,1)
Groupe d'experts sur la Libye	1 395,5	1 348,1	1 361,3	861,5	1 435,3	–	74,0
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	1 211,2	1 184,2	1 110,5	657,7	1 167,4	–	56,9

² A/76/7/Add.2, A/76/7/Add.3, A/76/7/Add.4, A/76/7/Add.5 et A/76/7/Add.6.

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022		Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Crédits ouverts (3)	Dépenses (1 ^{er} janvier – 30 juin) (4)	Dépenses non renouvelables Total (5)	Budget pour 2022 par rapport aux crédits ouverts pour 2021 (6)	(7)=(5)-(3)
Groupe d'experts sur le Yémen	2 324,6	2 091,5	2 258,2	1 184,8	2 309,5	–	51,3
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	1 357,7	1 206,0	1 293,1	483,0	1 257,8	–	(35,3)
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	5 899,5	6 026,1	5 885,7	3 444,1	5 889,1	–	3,4
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	653,3	557,8	632,4	380,7	671,7	–	39,3
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	1 548,0	1 661,1	1 416,7	639,0	1 397,0	–	(19,7)
Groupe d'experts sur le Mali	1 325,7	1 095,9	1 167,1	573,5	1 162,2	–	(4,9)
Groupe d'experts sur la Somalie	1 850,8	1 826,7	1 855,2	1 266,8	1 883,2	–	28,0
Mission politique spéciale à l'appui du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	2 969,3	2 889,7	2 978,7	2 005,3	3 150,2	–	171,5
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	11 147,4	10 479,7	10 878,7	4 161,8	11 369,8	–	491,1
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	20 338,7	23 366,7	24 357,6	10 887,3	24 619,8	125,0	262,2
Total	57 453,2	58 910,6	60 838,7	30 289,5	61 926,5	125,0	1 087,8

7. Les ressources demandées pour 2022 au titre des 15 missions en cours relevant du groupe thématique II s'élèvent à 61 926 500 dollars (net), soit une augmentation de 1 087 800 dollars (ou 1,8 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2021. On trouvera dans le tableau 6 du rapport principal du Secrétaire général (A/76/6 (Sect. 3)/Add.1) un récapitulatif des variations entre les ressources approuvées pour 2021 et les ressources proposées pour 2022 au titre des missions dont le mandat a été reconduit.

8. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris que les dépenses au 30 juin 2021 pour les 15 missions relevant du groupe thématique II s'élevaient à 30 289 500 dollars (49,8 %), tandis que les crédits ouverts pour la même année se chiffraient à 60 838 700 dollars. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le présent rapport, des informations actualisées sur les dépenses effectivement engagées en 2021.**

A. Observations et recommandations concernant les effectifs

9. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a reçu un tableau des effectifs approuvés pour 2021 et des effectifs proposés pour 2022 pour les 15 missions du groupe thématique II (voir tableau 2). Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs sont également résumées à l'annexe XVII du rapport principal du Secrétaire général (A/76/6 (Sect. 3)/Add.1).

Tableau 2
Groupe thématique II : effectifs nécessaires

<i>Mission</i>	<i>Effectif approuvé pour 2021</i>	<i>Effectif proposé pour 2022</i>	<i>Nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions)</i>	<i>Suppression</i>	<i>Transformation</i>	<i>Reclassement</i>	<i>Réaffectation</i>	<i>Transfert</i>
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2 (2 P-3)	2 (2 P-3)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Soudan	1 (1 P-3)	1 (1 P-3)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	6 (1 P-4, 2 P-3 et 3 G)	6 (1 P-4, 2 P-3 et 3 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Libye	2 (1 P-3 et 1 G)	2 (1 P-3 et 1 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2 (1 P-3 et 1 G)	2 (1 P-3 et 1 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Yémen	8 (1 P-3, 5 SM et 2 AL)	8 (1 P-3, 5 SM et 2 AL)	–	–	–	–	–	1 (1 SM)
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	3 (1 P-3 et 2 G)	3 (1 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	19 (1 P-5, 4 P-4, 6 P-3 et 8 G)	19 (1 P-5, 4 P-4, 6 P-3 et 8 G)	–	–	–	–	–	–
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	2 (1 P-4 et 1 G)	2 (1 P-4 et 1 G)	–	–	–	–	–	–
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	7 (1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 2 G)	7 (1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Mali	1 (1 P-3)	1 (1 P-3)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Somalie	6 (1 P-3, 1 G et 4 AL)	6 (1 P-3, 1 G et 4 AL)	–	–	–	–	–	–

Mission	Effectif approuvé pour 2021	Effectif proposé pour 2022	Nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions)	Suppression	Transformation	Reclassement	Réaffectation	Transfert
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	5 (1 P-5, 2 P-3 et 2 G)	5 (1 P-5, 2 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	52 (1 SSG, 1 D-2, 2 D-1, 9 P-5, 20 P-4, 8 P-3, 3 P-2 et 8 G)	52 (1 SSG, 1 D-2, 2 D-1, 9 P-5, 20 P-4, 8 P-3, 3 P-2 et 8 G)	–	–	–	–	–	–
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	148 (1 SSG, 2 D-1, 5 P-5, 15 P-4, 17 P-3, 4 P-2, 44 SM, 23 AN, 29 AL et 8 VNU)	148 (1 SSG, 2 D-1, 5 P-5, 15 P-4, 17 P-3, 4 P-2, 44 SM, 23 AN, 29 AL et 8 VNU)	–	–	–	–	3 (2 P-4, 1 AN)	6 (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 AN, 1 SM)

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G = agent(e) des services généraux ; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes) ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

10. Pour 2022, le Secrétaire général propose d'apporter les changements ci-après aux effectifs de deux missions (A/76/6 (Sect. 3)/Add.3, par. 136, 388 et 389) :

a) Groupe d'experts sur le Yémen : il est proposé de transférer un emploi de temporaire d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile) de Sanaa à Aden, en application de la recommandation du Département de la sûreté et de la sécurité. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que la ou le titulaire exercerait les fonctions d'agent(e) de sécurité chargé(e) des préparatifs de sécurité pour les missions du Groupe à Aden et dans le sud, où les visites ont été limitées depuis 2015 en raison du manque d'accès accordé par les autorités de facto à Sanaa ;

b) Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (voir aussi par. 23 ci-dessous) :

i) Il est proposé de réaffecter trois emplois de temporaire, à savoir : un emploi de juriste (P-4) en tant que spécialiste des questions politiques (P-4) au Bureau du conseiller spécial ; un emploi de juriste (P-4) en tant que spécialiste de la criminalistique (P-4) au Bureau des enquêtes sur le terrain ; un emploi de fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) en tant que fonctionnaire du protocole (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au Bureau du Chef de cabinet ;

ii) Il est proposé de renommer le Bureau de l'analyse en Bureau de la gestion des éléments de preuve ;

iii) Il est proposé de transférer six emplois de temporaire, comme suit : un emploi d'analyste hors classe du renseignement (P-5) et un emploi d'analyste du renseignement (P-4) du Bureau de la gestion des éléments de preuve, Groupe de l'analyse et des éléments de preuve, au Bureau des enquêtes sur le terrain, Groupe de la stratégie juridique et Groupe d'enquête sur le terrain 1, respectivement ; un emploi d'analyste du renseignement (P-3) et deux emplois de spécialiste des questions d'état de droit (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) du Groupe de l'analyse et des éléments de preuve au Groupe de la gestion des systèmes informatiques du Bureau de la gestion des éléments de preuve ; un emploi d'assistant(e) administratif(ve) (Service mobile) de l'équipe de proches collaborateurs du Bureau des enquêtes sur le terrain à l'appui à la mission dans le Bureau du Chef de cabinet ;

iv) Il est proposé de déployer 10 nouveaux emplois pourvus par du personnel fourni par des gouvernements.

11. Le Comité consultatif prend note de la proposition du Secrétaire général de faire passer de 15 à 25 le nombre d'emplois pour le personnel fourni par des gouvernements. Ayant posé la question, le Comité a été informé que le taux d'occupation des emplois pour le personnel fourni par des gouvernements était passé de 6,7 à 40 % entre juin 2020 et juin 2021, soit de 1 à 6 emplois occupés, et que les 10 emplois supplémentaires permettraient de faire face à l'augmentation significative de la charge de travail nécessaire à l'analyse d'importants ensembles de données obtenus à partir d'éléments de preuves tirés de dispositifs numériques de Daech. **Le Comité consultatif note le faible taux d'occupation des postes pour le personnel fourni par le gouvernement et espère que des justifications supplémentaires sur la nécessité de déployer davantage de personnel seront fournies à l'Assemblée générale lors de l'examen du présent rapport.**

Emplois vacants et indemnité de fonctions

12. On trouvera à l'annexe XV du rapport principal du Secrétaire général (A/76/6 (Sect. 3)/Add.1) des informations sur les postes vacants. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'au 30 juin 2021, 45 emplois étaient vacants, dont 26 étaient vacants depuis un an ou plus, et qu'aucun emploi n'était vacant depuis deux ans ou plus dans les missions relevant du groupe thématique II. D'après les informations complémentaires qui lui ont été fournies, le Comité a appris que deux postes vacants dans l'Équipe d'enquêteurs avaient été pourvus à partir de mars 2020 par l'octroi d'une indemnité de fonctions spéciale pour un an ou plus.

13. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a aussi reçu des informations sur les emplois et les taux de vacance approuvés, et les taux de vacance effectifs enregistrés en 2021, ainsi que sur les emplois proposés et les taux de vacance prévus dans le budget pour 2022 concernant les missions relevant du groupe thématique II (voir tableau 3).

Tableau 3
Nombre d'emplois et taux de vacance (2021 et 2022)

<i>Mission</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Emplois approuvés pour 2021</i>	<i>Taux de vacance approuvé pour 2021 (en pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance au 30 juin 2021 (en pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance moyen de janvier à juin 2021 (en pourcentage)</i>	<i>Emplois proposés pour 2022</i>	<i>Taux de vacance (%) budgétisé pour 2022</i>
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	25,0	2	5,0
Groupe d'experts sur le Soudan	Personnel recruté sur le plan international	1	5,0	0,0	0,0	1	5,0
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	Personnel recruté sur le plan international	6	5,0	33,0	19,0	6	13,0
Groupe d'experts sur la Libye	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	0,0	2	5,0
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	0,0	2	5,0
Groupe d'experts sur le Yémen	Personnel recruté sur le plan international	6	5,0	0,0	0,0	6	7,0
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	2	0,0	0,0	0,0	2	0,0
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	Personnel recruté sur le plan international	3	5,0	33,0	33,0	3	5,0
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Personnel recruté sur le plan international	19	5,0	16,0	16,0	19	13,0
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	0,0	2	5,0
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	Personnel recruté sur le plan international	7	5,0	29,0	10,0	7	5,0
Groupe d'experts sur le Mali	Personnel recruté sur le plan international	1	5,0	0,0	0,0	1	5,0
Groupe d'experts sur la Somalie	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	0,0	2	5,0
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	4	5,0	0,0	0,0	4	5,0

<i>Mission</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Emplois approuvés pour 2021</i>	<i>Taux de vacance approuvé pour 2021 (en pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance au 30 juin 2021 (en pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance moyen de janvier à juin 2021 (en pourcentage)</i>	<i>Emplois proposés pour 2022</i>	<i>Taux de vacance (%) budgétisé pour 2022</i>
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	Personnel recruté sur le plan international	5	5,0	0,0	0,0	5	5,0
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	Personnel recruté sur le plan international	52	5,0	14,0	16,0	52	5,5
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Personnel recruté sur le plan international	88	20,0	19,0	19,0	88	15,0
	Administrateurs recrutés sur le plan national	23	50,0	26,0	26,0	23	37,0
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	29	25,0	24,0	31,0	29	24,0
	Volontaires des Nations Unies	8	13,0	0,0	12,0	8	13,0

14. Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver les propositions du Secrétaire général relatives aux effectifs pour 2022.

B. Observations et recommandations concernant les dépenses opérationnelles

15. Les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles des missions du groupe thématique II s'élèvent à 26 047 400 dollars pour 2022, ce qui représente une augmentation de 57 900 dollars (0,2 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2021 (25 989 500 dollars). Le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur ces dépenses (voir tableau 4), plus précisément sur les dépenses effectives de 2020, le montant des crédits ouverts pour 2021 et les prévisions de dépenses pour 2022.

Tableau 4

Groupe thématique II : dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>2020</i>		<i>2021</i>		<i>2022</i>		<i>Variation</i>
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Dépenses (1^{er} janvier – 30 juin)</i>	<i>Total</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5)</i>	<i>(6)</i>	<i>(7)=(5)-(3)</i>
1. Experts	13 844,6	13 272,2	13 367,5	9 693,9	13 450,5	–	83,0
2. Consultants et services de consultants	296,9	272,3	172,2	6,0	174,3	–	2,1

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022		Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Crédits ouverts (3)	Dépenses (1 ^{er} janvier – 30 juin) (4)	Total (5)	Dépenses non renouvelables (6)	Budget pour 2022 par rapport aux crédits ouverts pour 2021 (7)=(5)-(3)
3. Voyages officiels	2 780,1	566,3	1 968,0	182,9	1 999,5	–	31,5
4. Installations et infrastructures	4 248,4	4 656,7	4 637,6	1 953,4	4 517,4	–	(120,2)
5. Transports terrestres	337,9	507,8	422,6	67,4	413,4	125,0	(9,2)
6. Opérations aériennes	107,5	64,8	43,0	36,8	–	–	(43,0)
7. Opérations maritimes ou fluviales	–	21,6	–	–	–	–	–
8. Communications et informatique	4 055,3	3 766,3	3 693,8	1 184,9	3 801,0	–	107,2
9. Santé	165,6	70,0	250,6	7,7	254,4	–	3,8
10. Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–
11. Fournitures, services et matériel divers	1 301,9	2 056,6	1 434,2	716,4	1 436,9	–	2,7
Total	27 138,2	25 254,5	25 989,5	13 849,4	26 047,4	125,0	57,9

Voyages officiels

16. Le montant de 1 999 500 dollars demandé pour 2022 au titre des voyages officiels représente une diminution de 31 500 dollars (1,6 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2021. Les dépenses se sont établies à 566 300 dollars en 2020 et s'élevaient à 182 900 dollars au 30 juin 2021, contre des crédits ouverts d'un montant de 2 780 100 dollars en 2020 et de 1 968 000 dollars en 2021. L'augmentation proposée pour 2022 repose sur l'hypothèse de la levée des restrictions de voyage imposées en raison de la COVID-19 et de la reprise des visites en personne, ce qui entraînera une hausse des besoins pour sept missions, à savoir : le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (5 300 dollars), le Groupe d'experts sur le Soudan (3 500 dollars), le Groupe d'experts sur la Libye (3 700 dollars), le Groupe d'experts sur la République centrafricaine (4 300 dollars), le Groupe d'experts sur le Yémen (10 700 dollars), le Groupe d'experts sur la Somalie (5 000 dollars) et l'appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) sur la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive (19 600 dollars).

17. L'augmentation du montant demandé au titre des voyages officiels pour 2022 est compensée en partie par une diminution proposée des dépenses en matière de voyages officiels pour l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (20 600 dollars), en raison du recours accru aux réunions virtuelles pour les voyages hors de la zone de la mission et du redéploiement d'un crédit lié aux voyages de l'Équipe d'enquêteurs vers la catégorie Fournitures, services et matériel divers. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que ces ressources étaient auparavant centralisées à la rubrique Voyages officiels et utilisées par la Division de l'administration des ressources humaines du Département de l'appui opérationnel au moyen du recouvrement des coûts pour financer les activités du groupe d'experts liées à l'évaluation et à la recommandation des candidats ayant postulé à des postes génériques. Les montants demandés au titre des voyages officiels pour le reste des missions relevant du groupe thématique II sont restés au niveau approuvé pour 2021.

18. Étant donné que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en 2020 et au premier semestre de 2021, le Comité consultatif recommande que les

ressources demandées pour 2022 au titre des voyages officiels dans le cadre des missions relevant du groupe thématique II soient réduites de 10 % (200 000 dollars). On trouvera dans le rapport principal du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/76/7/Add.1) des observations supplémentaires sur les dépenses relatives aux voyages officiels.

Communications et informatique

19. Le montant de 3 801 000 dollars demandé pour 2022 au titre des communications et de l'informatique représente une augmentation de 107 200 dollars (2,9 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des dépenses prévues au titre : a) du Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée (61 900 dollars), en raison de besoins plus importants pour les services d'information du public et de publication, pour l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et pour les services d'appui en la matière, comme suite à l'ajout de provisions pour les cartes opérationnelles, qui étaient précédemment inscrites au budget dans la catégorie « fournitures, services et matériel divers » ; b) de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (32 400 dollars), en raison d'une augmentation des dépenses au titre de la maintenance du matériel de communication et d'information et des services d'appui découlant de l'application du taux standard pour les services d'appui, et d'une augmentation des dépenses au titre de la maintenance du portail e-DIS (enquête électronique détaillée sur la mise en œuvre), ainsi que des dépenses au titre des services d'information du public et de publication ; c) de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées (26 200 dollars), en raison de l'augmentation des besoins au titre de l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et des services d'appui découlant de l'application du taux standard pour les services d'appui et de l'ajout de provisions pour les cartes opérationnelles, qui étaient précédemment inscrites au budget dans la catégorie « fournitures, services et matériel divers ».

20. L'augmentation des dépenses prévues au titre du matériel de communication et du matériel informatique pour 2022 est en partie compensée par une diminution prévue des dépenses au titre de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (55 500 dollars), qui s'explique essentiellement par une diminution nette des dépenses liée à la quantité inférieure de matériel de communications et de matériel informatique acheté et à la réduction des prévisions de dépenses au titre des services de télécommunications et de réseau, en raison d'une diminution des coûts contractuels et de l'exclusion d'une provision pour les services de liaison louée. On trouvera dans le rapport principal du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/76/7/Add.1) des observations et des recommandations supplémentaires.

Experts

21. En ce qui concerne les profils des experts composant les groupes relevant du groupe thématique II, le Comité consultatif a reçu, comme suite à ses questions, des informations supplémentaires sur la composition actuelle des groupes d'experts par nationalité. Le Comité note qu'au 30 juin 2021, les experts des groupes relevant du groupe thématique II provenaient de 32 pays au total, les nationaux de deux pays d'Europe occidentale étant représentés dans une majorité des missions du groupe thématique. On trouvera dans le rapport principal du Comité sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/76/7/Add.1) des observations

supplémentaires quant à la représentation géographique et aux disparités entre les groupes régionaux.

22. Sous réserve de la recommandation qu'il a formulée au paragraphe 18 du présent rapport, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général relatives aux dépenses opérationnelles soient approuvées.

C. Questions diverses

Ajustement de la structure de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes

23. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les ajustements prévus à la structure de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes avaient été définis à la suite de la restructuration de la mission proposée dans le budget-programme de 2021. Les changements structurels proposés pour 2022 visaient à répondre à un besoin accru de sensibilisation dans le domaine politique et de mobilisation auprès des autorités et des populations touchées par les crimes de Daech, à la nécessité d'intégrer la fonction d'analyse des preuves dans les activités d'enquête menées par l'Équipe d'enquêteurs et à la nécessité de fournir un appui supplémentaire à la collecte et à l'analyse des preuves scientifiques, dont l'excavation des charniers et l'extraction de données des dispositifs numériques de Daech. **Le Comité consultatif prend note des ajustements prévus à la structure de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, rappelle la récente restructuration de l'Équipe entreprise dans le contexte du budget-programme de 2021 et espère qu'il y aura une période de stabilité avant de nouvelles propositions, qui devraient être présentées en apportant les éléments justificatifs nécessaires.**